

Compte rendu Conseil du 18 juin 2020

Membres présents non votants :

Yannick VANPOULLE : directeur et président du conseil
Jean-Christophe WECKERLE : directeur adjoint (départ 18h30)
Francine MORISSE : directrice administrative

Membres présents votants :

Guillaume BODET, Emmanuelle CANET-SOULAS, Claude CHIOCCI, Aymeric GUILLOT, Guillaume MARTINENT, Emma GUILLET-DESCAS (arrivée à 18h20), Pierre LORCA, Virginie PILLAT, Perrine MARIEL, David OLIVIERI
Marine GARCIA, Émile THIEBAUT, Florian DILAS,
Bruno FEUTRIER (Départ 19h)

Avaient donné procuration

Christian LEVARLET à Guillaume BODET
Gilbert-Luc DEVINAZ à Virginie PILLAT
François BLANCHARDON à Claude CHIOCCI
Patrick FARGIER à Pierre LORCA
Emma GUILLET-DESCAS à Guillaume MARTINENT
Clément BAUDIN à Marine GARCIA
Mathis RIQUELME à Florian DILAS

Quorum atteint : 20

ORDRE DU JOUR

PARTIE A :

- Expérimentation 2ème chance et modification MCC (doc comm formation)
- Projet étudiant intégration
- Demande subvention BDE
- Bilan COVID 19
- Préparation de la rentrée de septembre 2020
 - o Bilan des résultats et fonctionnement semestre printemps
 - o Mise en place Tomuss
 - o Mise en place des espaces Claroline
 - o Profs référents L1-L2
 - o Accompagnement des enseignants
 - o Cadre organisationnel
- Orientations politiques générales
 - o Rééquilibrage MCU- second degré ?
 - o Place des contractuels et des professionnels ?
 - o Note d'opportunité profil de postes
 - o Orientations études de santé et Groupe de travail LASS- PASS
 - o Débats sur les orientations

PARTIE B :

- HRS 2019-2020 (doc comm des personnels)
- HRS 2020-2021 (doc comm des personnels)
- Responsable de formation rentrée 2020 EGAL'APS : M1 Virginie NICAISE ; M2 Cécile OTTOGALLI
- Calendrier Masters, licences professionnelles et DEUST en alternance

PARTIE C :

- Informations générales
 - o Temps de travail collectif en juillet (3- 6 Juillet ?)
- Questions diverses

Le conseil débute à 17h en visio-conférence

Le Conseil débute par une minute de silence en hommage à Camille FAES.

- **Approbation du CR du conseil d'UFR du 19 mai 2020** : le CR est approuvé à l'unanimité

PARTIE B

- **Validée par consultation en amont :**

- HRS 2019-2020
- HRS 2020-2021
- Responsable de formation rentrée 2020 : master egal' APS
- Calendrier Master, licences professionnelles et DEUST en alternance
- Mise en place formations APN deust agapsc parcours APN (organisation et protocole)
- MCC deust et licences pro.

PARTIE A

- **Expérimentation 2^{ème} chance et possibilité de généralisation**

A la demande de E. GUILLET-DESCAS, ce point a été remonté en partie A afin d'étudier la possibilité de généraliser ce dispositif sur d'autres UE. En effet, les expérimentations 2^{ème} chance ne sont testées pour le moment que sur les APS ce qui, au vu de leur bon résultat, n'est peut-être pas la formation adéquate. Un débat s'ensuit et le Conseil décide de mettre au vote la question de l'élargissement à d'autres formations.

VOTE

Expérimentation de la 2^{ème} chance et possibilité de généralisation : missionner les différents CCC (L1-L2, L3, masters, pro si concernés) et la commission formation afin d'étudier la question et proposer en février 2021 une expérimentation réfléchie sur l'ensemble des formations pour une mise en œuvre année 2021-2022 → 17 pour ; 2 abstentions

- **Projet étudiants**

Suite à la demande du Conseil du 19 mai 2020, le BDE soumet, face à la crise sanitaire, le report de la « Garden Party » en mai 2021.

VOTE

Report de la journée d'intégration en mai 2021 → voté à l'unanimité

- **Demande de subvention BDE**

Suite à la crise sanitaire, les événements prévus par le BDE ont été annulés. En conséquence, l'association n'a pas eu de rentrée d'argent pour subvenir aux frais de location du photocopieur, ceci représentant un loyer de 2267€.

Le prestataire ne pouvant proposer un rabais malgré la demande des étudiants, le BDE demande à titre exceptionnel une demande de subvention pour combler ce manque.

VOTE

Demande de subvention du BDE pour la prise en charge des frais de location du photocopieur (2267€) → voté à l'unanimité

➤ **Préparation de la rentrée de septembre 2020**

I. Bilan COVID : présentation des résultats et fonctionnement du semestre de printemps par J-C. WECKERLE et le collègue étudiant.

Point de vue des enseignants : Il a été observé que l'impact de la crise sanitaire varie selon les contraintes et les potentiels des différentes formations. Cependant, la majorité des enseignants a signalé une charge de travail importante suite à l'arrêt soudain des cours, des difficultés à s'appropriier les outils mis en place pour le travail en distanciel, ainsi que des problèmes matériels et de connexion. Parallèlement, une dynamique d'entraide s'est créée pour trouver des solutions. Cette crise a soulevé de nouvelles possibilités et de nouvelles pistes de réflexion sur l'organisation et l'utilisation d'outils. A l'avenir, l'enseignement hybride semble possible à condition de pouvoir raccrocher tous les étudiants. Ci-après, les éléments essentiels de synthèse :

- Surcharge de travail lié au caractère soudain de l'interruption de cours et à la multiplicité des problèmes à régler : multiplication du temps entre enseignants pour les prises de décision puis pour les échanges avec les étudiants, difficulté de cumuler le changement de MCC pendant la maintenance des cours en distanciel, appropriation de nouveaux outils avec phase « découverte » et de « test » avant leur exploitation et la mise en place de nouvelles démarches pédagogiques.
- Emergence de nouvelles possibilités et de nouvelles réflexions en termes d'outils, en terme d'enseignement hybride, en terme de démarche pédagogique.
- Difficultés pour l'utilisation de nouveaux outils (Discord, Webex, Claroline, téléphone, Messenger, ZOOM) avec des problèmes de connexion, de flux et des problèmes de matériel pour les enseignants non habitués au télétravail.
- Création d'une dynamique d'entraide avec la découverte accélérée de nouvelles technologies qui présente de l'intérêt. Entraide et échanges de pratique entre des groupes d'enseignants : mise en place des QCM, utilisation de Claroline etc...
- Méthode pédagogique : Possibilité d'un enseignement hybride grâce à une évolution des supports et des méthodes
- Réflexion sur les modalités d'enseignement a conduit à l'exploration de la classe inversée, et à la mise en place d'une alternance entre des TD et CM en direct et des TD et CM avec mise à disposition de documents à travailler, de méthodes pour les travailler avec un système de questions-réponses en différé avec les étudiants.
- Soucie de raccrocher certains étudiants. Assiduité assez hétérogène sans logique de niveau ou de groupe.
- C.A.R.E : émergence d'un cadre de construction des enseignements
- Réflexion sur différents niveaux d'hybridation.
- Réflexion sur les évaluations : l'ensemble des enseignants sont satisfait par le distanciel pour les examens à l'oral. Cependant, les examens à l'écrit sont complexes à mettre place et pose des difficultés de surveillance.
- Les moyens : réflexion autour des moyens pour l'accompagnement à cette mise en place.

Point de vue des étudiants : les outils mis à disposition ont été globalement appréciés. Cependant, ils signalent l'absence de certains professeurs pendant cette période ce qui a engendré un stress supplémentaire.

M. GARCIA souligne l'inquiétude des étudiants pour le manque de visibilité face à l'hybridation prévu en septembre.

- Le matériel et les outils : parmi les étudiants, 85% ont réussi à suivre les cours à distance et 15% ont eu des difficultés informatiques suite à un manque d'équipement ou d'une mauvaise connexion. En effet, en raison d'un trop grand nombre de personne connecté sur un serveur, certains ont eu des difficultés à suivre correctement les cours. ZOOM ainsi que les capsules vidéo sur Claroline sont appréciés. Ces derniers favorisent l'autonomie d'apprentissage
- Problème de l'accessibilité des cours : problématique de ne pas avoir accès à certains cours pour les consulter à loisir et pour revenir sur certaines notions. Il faudrait des cours en libre accès sans durée limitée
- Problème de la régulation : certains enseignants n'ont pas suffisamment donné de consigne ou n'étaient pas disponible par courriel, pénalisant ainsi l'apprentissage et générant un stress supplémentaire chez les étudiants.
- Partiels : parmi les étudiants, 30% ont eu des problèmes de connexion, de stress, suite à des consignes transmises trop tardivement. Par ailleurs, les étudiants soulèvent de nombreux bugs pour les QCM en ligne en raison de connexions simultanées. Certains sujets n'étaient pas adaptés au temps d'épreuve adapté à la situation. Attention aux MCC.
- Perception du distanciel : 50% des étudiants sont favorables à la formation hybride. Meilleure qualité de travail notamment pour les SHN et les DA mais des inégalités ressortent tout de même entre les promos.

II.COVID : informations complémentaires

Des bilans plus complets ont été réalisés au niveau de l'UCBL. Par ailleurs, l'université se positionne pour entamer la deuxième phase du PRC : orientation vers du présentiel, retour à la normale tout en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires. En théorie, ces consignes s'appliqueront dans la limite des capacités des salles à accueillir les étudiants. Tout comme les normes du secondaire, si la salle de cours est suffisamment grande, l'UFR devra imposer 1m de distance de part et d'autre de l'étudiant pour le séparer du reste de ses camarades. En revanche, si la salle est trop petite pour espacer les bureaux, le port du masque sera obligatoire pour suivre les cours. Il faudra également prévoir un sens de circulation dans les bâtiments et dans les salles.

Face à cette annonce, les directeurs des composantes se sont positionnés sur deux possibilités :

- Les réservations des salles ne changent pas, les capacités de ces dernières seront préalablement définies par la gouvernance. Le présentiel s'organisera autour d'un système d'alternance présentiel possible et distanciel obligatoire par semaine nommée A ou B et ce sera aux enseignants et aux formations de s'adapter à la capacité de leur salle. Cette solution est soutenue par la majorité des directeurs des composantes car elle est jugée plus pertinente.
- Attribution d'un quota de salles aux composantes qui devront s'organiser pour en optimiser l'utilisation au regard des normes sanitaires.

Y. VANPOULLE rappelle la position de l'UFR STAPS qui consiste à se préparer à une rentrée semi distancielle au regard des capacités des salles de cours et de s'organiser pour faire face à toutes les éventualités. Ceci a été voté au Conseil du 19/05/2020.

G. MARTINENT s'interroge sur l'obligation du port du masque dans les salles de cours de faible capacité. Le masque étant inconfortable, il est préférable de s'orienter sur la distanciation des étudiants en cours.

Y. VANPOULLE présente la classification des formes d'hybridation présentiel/distanciel élaboré par l'université de Strasbourg.

III. 10 principes de fonctionnement rentrée en Hybridation distanciel- présentiel (dans le respect du courrier ministériel du 11 Juin 2020)

- 1- Actuellement, il est nécessaire de favoriser le distanciel. Cependant, le tout distanciel n'est pas possible puisqu'il ne permettra pas de délivrer les compétences professionnelles, pédagogiques et pratiques. La possibilité de présentiel doit être obligatoirement être organisée pour certaines UE.
- 2- Construire un **cadre organisationnel** permettant potentiellement aux enseignants, BIATSS et aux étudiants de rentrer dans ce cadre et d'exercer ses missions sans surcharge de travail qui ne soit reconnue.
- 3- L'acquisition des compétences et connaissances est à structurer au regard des différents temps d'enseignement possibles (transmission de connaissances, activités des étudiants d'appropriation des connaissances et des compétences, régulation des apprentissages, évaluation) et à organiser au regard des organisations actuelles en CM- TD-TP
- 4- Le distanciel et le degré d'hybridation doivent être pensés en progression et une attention particulière doit être portée sur les L1, les DEUST 1 et primo entrant en LPRO, L3 et Master.
- 5- Le distanciel asynchrone, notamment pour les transmissions de connaissance, doit être privilégié.
- 6- Prévoir une organisation permettant d'être en distanciel ou en présentiel dans la même journée ou demi-journée mais en évitant les deux à la fois. Il faut absolument que les étudiants ne soient pas à la suite du présentiel et du distanciel
- 7- Penser l'organisation du semestre pour répartir la charge de travail des étudiants et des enseignants : périodes d'acquisition, de régulation et d'évaluation réparties
- 8- En plus du temps de formation habituel, prévoir la possibilité d'organiser un **temps d'appropriation des outils et des méthodes**. Se donner une marge supplémentaire pour faire les essais des évaluations en distanciel.

VOTE : les 8 premiers principes de fonctionnement rentrée en Hybridation distanciel- présentiel (respect courrier 11 Juin ministère) → voté à l'unanimité

- 9- Responsabilisation des étudiants et des enseignants sur les règles sanitaires. Proposition d'achat d'un « kit hygiène étudiant » et d'un « kit hygiène sportive » pour l'ensemble des étudiants à l'UFR

Le Conseil débat sur le coût des « kits d'hygiène » et sur la nécessité d'un « kit d'hygiène sportive » jugeant le projet trop vague pour être mis en place. En effet, au vu du nombre d'étudiants, le financement de deux kits différents représente une trop grande somme pour l'UFR et demande une ingénierie très importante. D'autant plus que l'UFR finance déjà le matériel des personnels pour le travail en distanciel et que l'UCBL ne se prononce pas pour participer financièrement à ce projet.

F. MORISSE soumet toutefois la possibilité de demander une participation de la part des Départements de formations.

Le collège étudiant approuve le projet des « kits d'hygiène » et afin de trouver un financement, ils se proposent de porter le projet via le BDE pour obtenir des subventions auprès de la FSDIE et de la CVEC.

M. GARCIA ajoute que l'utilisation des « kits hygiène » est pertinente car les étudiants ont la volonté de revenir en présentiel mais il faudra davantage communiquer sur les règles sanitaires pour responsabiliser chacun.

Y. VANPOULLE propose d'étudier la faisabilité du projet en coordination avec le BDE et les étudiants. Si le BDE obtient les subventions auprès de la FSDIE et de la CVEC, le principe d'achat d'un kit hygiène utilisable lors des pratiques sportives pour les étudiants ayant des pratiques pédagogiques ou sportives, à condition que le principe de rotation dans les salles soit accepté par l'université, pourrait être présenté au Conseil du 9 juillet 2020.

PAS DE VOTE

- 10- Faire de la vie étudiante et des compétences étudiantes un outil majeur de la pédagogie et de l'entraide et non une action annexe. (Exemple : recréer des délégués de classe afin de faciliter la communication entre les étudiants et les enseignants, mettre en place un compagnonnage entre les L2 et les L1)

VOTE

Principe de mise en place de compagnonnage entre étudiants, L2 pour L1, D2 pour D1.

Les moyens sont à prendre sur le COM Réussite → voté à l'unanimité

IV. Les règles de mise en œuvre

- Les emplois du temps en présentiel et en distanciel doivent être équivalents et les salles seront attribuées normalement. Il reviendra à chaque enseignant de les utiliser selon son projet pédagogique de formation.

G. MARTINENT : comment s'organiser au niveau des salles car déjà en temps normal, nous rencontrons des difficultés pour leur attribution ?

Y. VANPOULLE partage la position défendue en C.A.C : les salles seront normalement attribuées même si ces dernières ne sont pas grandes car elles permettront à des petits groupes d'étudiants de s'y installer pour travailler. Toutes les salles seront préalablement étudiées pour connaître leur capacité COVID. S'il y a cours en présentiel, c'est à l'enseignant et à la formation de s'organiser pour installer le bon nombre d'étudiants dans la salle.

- Alternance de semaine A et semaine B de présentiel possible par moitié de promotion ou de groupe avec construction d'un emploi du temps présentiel- distanciel par les enseignants pour les étudiants. Le but étant que toutes les formations puissent fonctionner sur ce modèle tout en proposant à ces étudiants des solutions adaptées pour favoriser leur apprentissage.
- Emploi du temps présentiel et distanciel sont équivalents et les salles sont attribuées normalement. Il reviendra à chaque enseignant de les utiliser selon son projet pédagogique de formation.
- Temps en présentiel ou en distanciel avec échanges avec les étudiants, quelle que soit la forme d'interaction doivent être placés systématiquement sur les plages de l'emploi du temps
- Etudiants doivent se rendre disponibles sur plage d'emploi du temps pour les temps d'interaction avec les enseignants que ce soit en présentiel ou en distanciel
- Prévoir des possibilités de lieux de travail pour les enseignants comme pour les étudiants s'ils sont sur la fac en présentiel pour pouvoir enchaîner présentiel- distanciel.
- Possibilité d'Augmenter les interours pour faciliter l'installation et les échanges et/ou décaler les débuts et fin de cours.
- Envisager de limiter les exigences aux compétences minimales nécessaires afin d'assurer ces acquisitions, les conditions de travail pouvant ne pas permettre de faire ce qui est prévu habituellement. Cibler l'essentiel, le possible et le souhaitable.
- Prévoir du temps possible en présentiel lors des rentrées pédagogiques pour rencontrer tous les étudiants par petits groupes notamment en L1 et L2.
- Ne démarrer les emplois du temps effectif que lorsque toutes les IP sont faites pour fonctionnement avec tomuss immédiatement.
- Mise en place statut DA covid si nécessaire sur le modèle SHN déjà mis en place au printemps 2020.

V. Conditions de Mise en œuvre

- Diffusion auprès des étudiants, par les enseignants d'une planification semestrielle alternance présentiel-distanciel avec organisation pédagogique correspondante, travaux à rendre, temps d'évaluation prévus (CCF1)

- Diffusion auprès des scolarités et mise à disposition des autres enseignants d'une même formation des emplois du temps de promotion et des planifications présentiel- distanciel UE et/ou enseignement pour faciliter information étudiants et coordination inter-enseignants.
- Fonctionnement en CM et diffusion de connaissances : possibilité d'accueil par groupe de 15 à 20 et/ou de ¼ d'amphi (normes examens) une semaine sur 2 en fonction évolution des normes sanitaires. Privilégier les supports vidéo asynchrones et privilégier ces temps disponibles communs pour régulation et/ou évaluation.
- Fonctionnement en TD, TP et appropriation de compétences et connaissances : par ½ groupes de TD (15 à 20 possibles selon salles)
- L'université s'engage à définir une capacité d'accueil covid des salles, à organiser le marquage et la circulation dans les locaux.
- Salles attribuées systématiquement avec engagement à respecter les capacités d'accueil COVID. Si cours en distanciel salles possiblement utilisables par enseignants et/ou étudiants pour faire du distanciel sur l'université.
- Si présentiel effectivement prévu sans respect des distances, obligation de masque et présence pour les étudiants (sauf DA covid)
- Prévoir les contrôles à distance concernant tous les étudiants sur les plages de CM ou hors emploi du temps sur plages disponibles.

A. GUILLOT demande une certaine vigilance concernant les évaluations et les contrôles à distance car s'ils sont mal organisés, cela demande une charge de travail supplémentaire vu la complexité de ce processus.

V. PILLAT souligne la préoccupation du CAC et de la gouvernance concernant les attroupements lors des sorties d'amphithéâtre des étudiants, ce qui représente un risque sanitaire. Cela rejoint la proposition du décalage des semaines.

VI. Contraintes fonctionnelles de Mise en œuvre

- Utilisation de Tomuss par tous pour:
 - Le suivi des absences notamment en licence
 - Le retour des notes CCF1-CCF2-CT permettant l'import direct dans SNW
 - Régulations et informations étudiants possibles
- Mise en place d'une espace pédagogique minimal dans Claroline
 - Supports de diffusion des connaissances (modalités au choix enseignant)
 - Zone de dépôt travaux étudiants
 - Espaces évaluation.
 - Espaces de régulation et/ou d'échanges possibles (forum, foire aux questions, évaluation formative etc.)
- Mise en place et diffusion planification et organisation pédagogique semestrielle avec dates de CCF1 selon organisation formation et choix pédagogiques enseignants traduits dans cette planification et organisation.
- Élargissement mission professeur référent L1 à L2 (cf fiche mission profs référents)
- Inscription à l'emploi du temps des créneaux de RDV « enseignants référents » pour aider les L1 dans leur intégration à l'université pour le semestre d'automne; fonctionnement coordonné par responsable de portail.

G. MARTINENT s'interroge sur la nécessité d'imposer l'utilisation de Tomuss à la composante étant donné que Claroline et SNW suffisent à certaines formations et propose de limiter l'utilisation de cet outil que pour la Licence 1 et la Licence 2. En effet, il juge non pertinent d'imposer Tomuss notamment pour les vacataires de la Licence professionnelle SVAPA.

Y. VANPOULLE et J-C. WECKERLE rappellent la volonté d'utiliser des procédures communes sur l'ensemble de l'université. Si besoin, des aménagements seront faits afin d'adapter les procédures à chaque situation, notamment pour les petites formations. Ils rappellent que Tomuss ne présente des avantages que lorsqu'il est utilisé par un maximum d'enseignants, sinon cela aboutit, du fait de la diversité des procédures, à des alourdissements de travail pour tous et à des risques d'erreurs. Il est nécessaire à l'échelle de l'UFR de mettre en place des procédures communes permettant un meilleur fonctionnement.

Le Conseil cite plusieurs avantages à l'utilisation de Tomuss :

Pour les étudiants :

- Suivi de leurs travaux, de leurs résultats, échanges avec les enseignants, information régulière
- Utilisation d'un outil unique permettant de faciliter le travail et les échanges

Pour les enseignants :

- Liste à jour et gestion des étudiants en cohérence avec apogée et SNW évitant les erreurs
- Système de calcul permettant de calculer les notes
- Système permettant l'import direct des notes dans SNW et évitant donc la saisie
- Régulation immédiate des erreurs avec les étudiants avant publication
- Suivi et repérage des étudiants décrocheurs ou en difficulté
- Outils possibles d'échange sur les annotations des travaux
- Suivi des absences et des résultats et bilan accessible aux profs référents, mais aussi aux scolarités

Pour les secrétariats

- Lien direct entre apogée, SNW et tomuss permettant d'éviter les erreurs et d'avoir des retours de notes directement dans SNW
- Suivi des étudiants et notamment des alternants
- Peut permettre la gestion des absences et des étudiants décrocheurs ou en abandon.

Le VOTE a porté sur

- l'utilisation de Tomuss par tous les enseignants pour toutes les formations, UE et éléments constitutifs, la mise en place d'un espace pédagogique minimal dans Caroline pour toutes les UE, éléments constitutifs et enseignement, et la mise en place et la diffusion de la planification et de l'organisation pédagogique semestrielle des UE avec dates de CCF1 → 16 pour, 1 contre et 2 abstentions

VII. Moyens de mise en œuvre

- Il est nécessaire d'optimiser les droits de tirage maquette pour permettre un fonctionnement en demi-groupe en TD et à 15 ou 18 étudiants en salle heurs TP. Nécessite une anticipation et une coordination en amont pour optimiser l'utilisation des moyens horaires dans chaque formation et entre les formations afin de ne pas dépasser le total de la composante. Une souplesse est tolérée par l'université dans le cadre du total possible : elle n'étudiera pas formation par formation le détail des utilisations dans la mesure où la composante ne dépasse pas son total.
- Il est nécessaire d'optimiser les droits de tirage maquette et du COM réussite pour financer les temps supplémentaires nécessaires pour l'appropriation des outils, des méthodes et test d'évaluation.
- Autoriser potentiellement le rajout des semaines supplémentaires dans le cadre des bornes de calendrier existant pour permettre ces temps d'appropriation et/ou l'organisation de plages d'évaluation.
- Dégager des moyens pour formateurs internes et externes afin d'accompagner les enseignants.
- Aide équipement informatique étudiants FI au niveau de l'université, priorité L1-L2-L3.

- Aide équipement étudiants FC et apprentissage sur fonds FC.
- Mettre en place des tuteurs L2 en direction des L1 pour les accompagner dans leur arrivée à l'université et dans le suivi de leurs études.

A rendre pour validation au conseil fin août

- Présentation des projets de rentrée par formation.
- Mise en place hybridation et adaptation des UE: planification semestrielle alternance présentiel-distanciel avec organisation pédagogique correspondante, travaux à rendre, temps d'évaluation
- Mise en place, hybridation, protocole sanitaire, adaptation dans les pratiques sportives
- Mise en place, hybridation, protocole sanitaire, adaptation dans les pratiques professionnelles et les compétences pédagogiques.

G. MARTINENT demande de préciser au plus tôt ce que les enseignants doivent présenter pour fin août afin qu'ils puissent se préparer.

➤ **Orientations politiques générales et politique RH- recrutement**

I. Orientations des études de santé et groupe de travail LASS- PASS : les principes de mise en œuvre

État des lieux

- Nationalement, augmentation de 25% de dossier par les LASS pour rentrer en STAPS
- Taux de pression : une place pour 44 dossiers en LASS au lieu de 1 sur 10, 5 en STAPS
- Non priorisé
- Une quarantaine d'étudiants par an vers la formation kiné à Lyon.

Travailler sur le LASS-PASS

- Sous condition de non augmentation des capacités d'accueil en L1, et des effectifs en L2 et L3 sauf augmentation des moyens humains pérennes correspondant.
- Sous condition d'intégrer dans la réflexion et les choix loi 2015 sur les places STAPS réservées en kiné.
- Règles et conditions de mise en œuvre, à définir avec le groupe de travail LASS- PASS de l'université

Licence Accès Santé : LASS

- Sous condition de ne pas barrer l'accès aux étudiants STAPS stricts
- Sous condition de distinction claire dans parcours sup des STAPS et des LASS afin de pas bloquer les places
- Sous condition d'aide au traitement des dossiers avec des personnels BIATSS et des enseignants
- Calendrier à coordonner avec calendrier PASS
- À réfléchir par rapport à la licence sciences pour la santé.
- Organisation : actuellement 10 crédits dont une partie dans maquette sous forme mineure et partie hors maquette
 - Passer à 12 Crédits dont 6 maquettes et hors maquettes
 - Modules (ou UE) des blocs à définir

PASS : réorientation STAPS

- Majeures STAPS proposées comme mineure santé (PASS)
- 6 crédits parcours STAPS intégré en PASS + crédits supplémentaires (3 ou 6)
- Pas d'UE ou de module spécifique hors propositions maquette STAPS.
- FOAD majoritaire :

- Diffusion et appropriation des connaissances à distance; possibilité de présentiel pour l'appropriation des compétences
- Présentiel hors calendrier ou hors emploi du temps.
- Définition des compétences obligatoires à valider (bloc intervention en sécurité en face à face pédagogique) au regard fiches RNCP.

Groupe de travail et échéances

Groupe de travail LASS-PASS :

- Composition à rendre au secrétariat avant le 26 Juin
 - Représentant CCC L1-L2
 - 1 Représentant par département
 - 1 Étudiant membre du conseil : **Emile THIEBAUT**
 - 1 BIATSS responsable scolarité : **Fabienne FABRE**
- Fonctionnement
 - Un représentant du groupe au niveau groupe de travail université
 - Le groupe travail en amont COMM formation
- Échéances
 - Construction des contenus : conseil du 24 Novembre 2021 (donc effectif fin Octobre)
 - Mise en œuvre
 - PASS : au plus tôt rentrée 2021 (ou rentrée 2022)
 - LASS : rentrée 2022

VOTE

Projet LASS- PASS, principes, conditions et groupe de travail → Validé à l'unanimité

II. Débats sur les orientations et priorités RH: note d'opportunité

- Débats sur les orientations et priorités RH, voir les documents et le compte rendu du précédent Conseil
- Rééquilibrage MCU- second degré ?
- Place des contractuels et des professionnels ?
- Type de contractuels à recruter
- Cf Note d'opportunité profil de postes

1^{ère} partie : analyse enseignants

Etat des lieux interne STAPS (cf note opportunité page 1 à 4)

- Départ, postes vacants et arrivées
- Les possibles
- Les faiblesses en responsabilité : formations professionnelles, équipe L1 et L2 qui commence à s'étoffer, faiblesse d'encadrement, notamment en pratique pour les APPA et en management.
- Les orientations politiques des départements et de l'UFR, voir compte rendu du précédent conseil et le document note d'opportunité
- État des lieux des besoins en enseignement : responsable L2, histoire, psycho et science sociale
- Menaces et opportunités internes STAPS : perte en référence nationale en terme de professionnalisation et l'existence un enjeu fort pour le rapprochement des départements EM, APAS et ES.
- Opportunités internes université cible coop 3-10 ans recherche sport
- Opportunités externe université de Lyon (Lyon 2, Lyon 3) science de l'éducation, science sociale et droit IAE
- Opportunités et état des lieux politiques nationales

Orientations politiques et types de profils recrutement enseignants

Les principes

- Transformation du support second degré en support MCU + contractuels mi-temps enseignement 192 heures et/ou développement (96 h enseignement et 400 heures développement). Campagne 2020, recrutement 2021
- Diversification des recrutements de professionnels au-delà des second degré EPS
 - Détachement d'autres administrations (MS, CT, santé, EN)
 - Enseignants contractuels type PAST
- Diversification des contractuels enseignants : augmenter la part des contractuels type chercheurs plutôt que type second degré pour aller vers un équilibre (à prévoir pour la rentrée 2021)

P. LORCA précise qu'il est important de recruter selon les réels besoins de l'UFR. Effectivement, les besoins ne correspondent plus forcément aux profils des enseignants qui partent.

Y. VANPOULLE indique qu'un état des lieux a été fait afin de procéder à des recrutements pertinents pour la rentrée 2020.

Besoins et profils

- Pour la rentrée 2020 : un poste ATER supplémentaire ou un poste contractuel profil recherche en physio.
- Remplacement poste à poste MCU histoire et MCU physio, campagne 2020 pour un recrutement 2021.
- Remplacement poste à poste support enseignant contractuel type PAST : profil relation au CT et développement sport éducatif, citoyen et insertion sociale, professionnalisation secteur animation et fédé affinitaires. Campagne 2020 ; recrutement Janvier 2021.
- Support MCU transformation second degré : Orientations apprentissage moteurs, péda de l'EPS, sciences de l'éducation et épistémologie. Campagne 2021 ; recrutement 2022
- Création enseignant contractuel type past relation aux clubs et au monde sportif, management, campagne 2020, recrutement 2021. Transformation poste second degré.

Suite à une panne soudaine de réseau provoquée par un orage, le Conseil prend fin à 19h19. Le vote est reporté sur l'ensemble du document « note d'opportunité » et sur les décisions à prendre au prochain Conseil du 9 juillet. Il est demandé aux différentes commissions et aux départements de travailler à partir de la note d'opportunité présentée et de se positionner d'ores et déjà sur cette note et ses orientations (note d'opportunité jointe en annexe à ce CR et déjà envoyée avec les documents préparatoires au conseil)